



FONDS RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ AUX FAMILLES



La crise sanitaire a fragilisé la situation de nombreuses familles. La Région Bretagne s'engage à leurs côtés pour aider celles ayant du mal à couvrir les dépenses liées à la scolarité de leur.s enfant.s, lycéen.ne.s. C'est pourquoi elle met en place le **Fonds Régional de Solidarité aux Familles (FRSF)**. Destiné à un grand nombre de familles, cette aide permet de compléter la participation de l'Etat aux fonds sociaux dans tous les lycées, pour l'année scolaire 2020-2021, pour un montant total de

↘ **1 MILLION D'EUROS**

OBJECTIF

Accompagner toutes les familles qui, en cette période de crise liée au Covid 19, éprouvent des difficultés importantes pour financer la scolarité de leurs enfants.



POUR QUI ?

Le Fonds Régional de Solidarité aux Familles s'adresse à un grand nombre de familles, que leurs enfants soient ou non boursiers.

POUR QUOI ?

Les demandes des familles pourront concerner les factures du service de restauration, l'abonnement au transport scolaire, l'aide à l'achat d'équipements numériques etc... Cette liste n'est pas limitative.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Les équipes des lycées, qui sont les plus à même d'apprécier les situations des familles, du fait de leur proximité, sont en charge de l'instruction des demandes des familles.



Vous vous trouvez en difficulté financière en raison d'une perte significative de revenus liée à la crise sanitaire ?

Vous pouvez prétendre au fonds régional de solidarité aux familles.

CONTACTEZ LE LYCÉE DE VOTRE/VOS ENFANT(S).

FONT KENGRED RANNVROEL EVIT AR FAMILHOÙ

BOURSÉE REJIONA POUR AÏDER ÉS FAMILLES



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÉGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh
